



Les salles d'urgence sont bondées, le matériel manque, on ferme des départements entiers, les employés d'hôpitaux ne suffisent pas à la tâche. Pourtant, le budget de la santé n'a été accru que de 5.3 pour cent, ce qui signifie une diminution en termes réels, compte tenu

de la hausse du coût de la vie. De plus, le budget Garneau oppose une fin de non-recevoir aux demandes des travailleurs du Front commun. Le gouvernement n'a rien prévu de plus que ce qui est offert.

## Le Québec est un paradis fiscal pour les compagnies

L'écart entre ce que payent les particuliers et ce que payent les compagnies s'élargit sous le gouvernement Bourassa. Pour chaque dollar d'impôt payé par les compagnies, les particuliers en payaient \$3.40 en 1968, \$5.30 l'an dernier, et \$5.60 cette année.

En Ontario, qui n'est pourtant pas une province socialiste, l'écart est beaucoup moins considérable. L'an dernier, pour chaque dollar d'impôt payé par les compagnies, les Ontariens en payaient \$2.50. Si le gouvernement Bourassa appliquait le même rapport au Québec, les compagnies paieraient cette année, \$1,191 millions au lieu de \$540 millions.

Même le "Financial Times" journal de la haute finance, admet ouvertement que le Québec est un paradis fiscal pour les compagnies privées:

"Quebec is a tax heaven for private investment corporations", écrivait ce journal le 28 octobre 1974.

Impôt des particuliers	Impôt des compagnies
1975 \$2,455 millions	\$468 millions
1976 \$3,050 millions	\$524 millions
Augmentation de 25%	Augmentation de 16%

Au fédéral et dans les autres provinces, les impôts sont indexés pour tenir compte de l'inflation. Au Québec, le gouvernement a toujours refusé cette indexation, pour aller chercher des augmentations d'impôt camouflées.



## Le ministre Garneau a menti:

### La vraie taxe olympique n'est pas sur les cigarettes mais sur la santé

#### Mardi le 11 mai:

Le ministre Garneau annonce la création d'une "taxe olympique" prélevée sur les cigarettes qui rapportera \$75 millions cette année et \$90 millions en 77.

#### Mercredi le 12 mai

Le président de la CSN Marcel Pepin déclare au conseil confédéral que la vraie taxe olympique n'est pas prélevée sur les cigarettes mais sur la santé. A cause de la hausse de la cotisation de l'assurance maladie de 0.8 à 1.5 pour cent, les Québécois devront payer \$300 millions de plus pour des services de santé diminués. Le 24 mars, dans son budget des dépenses, le ministre Garneau avait déclaré que la compression des dépenses amènerait "la compression de certains services, certains hôpitaux verront leurs budgets réduits".

#### Jeudi le 13 mai:

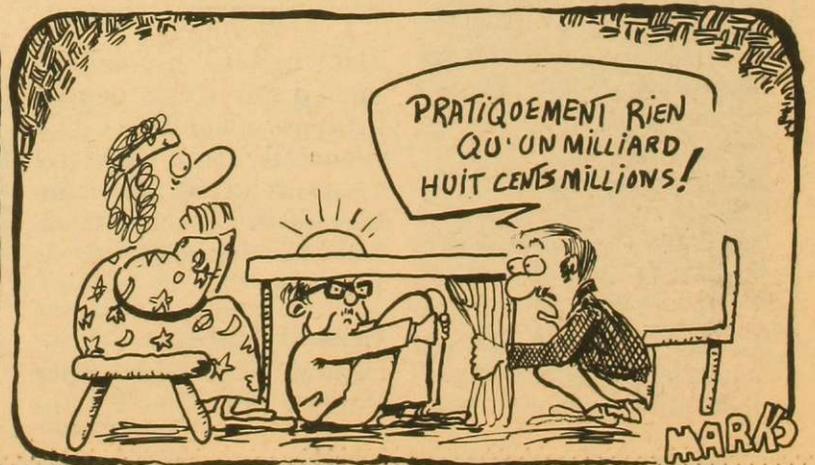
La Presse rapporte que le président de la Régie de l'assurance-maladie, M. Martin Laberge, s'est dit le plus surpris du monde de la hausse des primes à la RAMQ. "Nous avons un surplus de \$140 millions, assez pour les deux prochaines années".

La Presse ajoute que le ministre Garneau a expliqué qu'il fallait considérer l'augmentation des primes à la RAMQ comme un impôt sur le revenu et que ces sommes n'iraient pas à la régie mais aux revenus généraux de la province.

#### Vendredi le 14 mai:

Les journaux citent le ministre Garneau, qui a déclaré avoir choisi d'augmenter les primes d'assurance-maladie plutôt que l'impôt sur le revenu parce que de cette façon, les entreprises pourront les déduire de leurs impôts puisque ces sommes sont considérées comme des frais d'exploitation.

Et voilà comment, avec la santé du monde, on va payer les honoraires de Taillibert, la folie des grandeurs de Drapeau, les inconsciences de Bourassa et les profits des entrepreneurs!



## Une brèche dans le milieu financier

“Sais-tu combien on gagne en moyenne au Trust général du Canada? \$120 par semaine. Je connais un père de famille avec un enfant qui gagne \$95 après plusieurs années d’ancienneté. On ne veut que relever notre salaire au niveau du seuil de la pauvreté. C’est-à-dire \$165 par semaine.”

Cette jeune gréviste, comme ses 40 autres camarades de la région de Québec est bien décidée de passer au travers. Ils sont accrédités depuis juin dernier et en sont à leur première grève. Ils ont déposé leur projet de convention en septembre et la seule rencontre qu’ils ont eu avec le négociateur patronal n’a duré que dix minutes.

L’initiative des travailleurs et des travailleuses du Trust général région de Québec représente le pied de la syndicalisation dans la porte de la finance. Et le Trust, présidé par Arthur Simard, oncle de Mme Robert Bourassa, ne veut à aucun prix laisser se créer ce dangereux précédent. Le Trust n’accepte pas le principe de la syndicalisation. Il ne

négoce pas. Il assomme les grévistes d’injonctions, il tente de négocier des ententes personnelles avec ses employés, il fait entrer des scabs etc. Tout l’appareil classique est déployé pour venir à bout de la résistance des grévistes qui sont dehors depuis 5 mois... et qui entendent y rester le temps qu’il faut. Ils ont découvert la solidarité. Plusieurs syndiqués de la ville de Québec vont les appuyer au point qu’ils sont parfois près de 80 sur les lignes de piquetage.

Mais la solidarité a encore du chemin à faire, principalement chez ceux qui sont le plus susceptibles de bénéficier de la syndicalisation. Les grévistes de Québec ont entrepris une tournée chez les autres travailleurs du Trust, à Chicoutimi, Trois-Rivières et Montréal. L’accueil n’a été que favorable. Les grévistes se proposent de recommencer dans l’espoir d’obtenir des résultats plus concrets.

Par ailleurs, plusieurs syndicats dont le fonds de pension est placé au Trust général font des démarches pour l’en retirer.

## Une vue de guerre, rien de plus...

*Plusieurs québécois seront sans doute tentés d’aller voir le film de Helvio Soto “Il pleut sur Santiago”. Pensez donc! La reconstitution des événements qui ont renversé le gouvernement de l’Unité populaire et qui ont abattu Salvador Allende dans ses derniers retranchements du palais de la Moneda.*

*Tout y est: il ne manque pas un coup de pistolet, de mitraillette, de bazooka et de canon de char. Une belle vue de guerre avec beaucoup de bruit d’explosion et du sang qui coule à souhait. Quant à la conspiration militaro-capitaliste: rien. A peine une brève esquisse. On sent vaguement que la CIA, ITT et Henry Kissinger y sont pour quelque chose, mais pas plus. Rien de plus que ce que nous ont appris les journaux les moins informés, et beaucoup moins que ce que la commission Church vient de nous révéler.*

### Au moment de la conscription

## Les travailleurs sont écartelés entre l’esprit de classe et “l’esprit de patrie”

Dans les deux dernières éditions du Travail, nous avons vu comment, au début du vingtième siècle, les travailleurs contrôlaient leurs organisations tant syndicales que politiques. Ils les contrôlaient en ce sens que la petite bourgeoisie cléricale était complètement absente de ses organisations, et ne les influençait nullement. A cette époque, les classes étaient nettement démarquées. D’un côté la petite bourgeoisie canadienne-française cléricale, alliée inconditionnelle du grand capital anglo-américain; de l’autre, les travailleurs qui s’inscrivaient dans la tradition militante des unions américaines. (Les temps ont changé).

Puis, avec la Première guerre mondiale, vint la question de la conscription. Les travailleurs québécois vont-ils accepter de se faire massacrer sur les champs de bataille pour le plus grand bienfait de la bourgeoisie internationale? Le problème de la conscription souleva la question nationale, laquelle souleva la question de la langue, de la culture et de la religion. La bourgeoisie nord-américaine parle l’anglais, est de culture anglo-saxonne et pratique la religion protestante... à l’instar des travailleurs américains et canadiens. Les travailleurs québécois sont fran-

çais de langue et de culture et pratiquent la religion catholique... à l’instar de ses élites petites bourgeoises, cléricales.

### La bourgeoisie prend l’initiative

Ce sont elles qui prirent l’initiative de la défense des droits linguistiques, culturels et religieux. Ce sont les Lionel Groulx, Henri Bourassa et Joseph Papin-Archambault qui, à toute force, s’opposaient à la conscription, rejoignant en cela les intérêts de la classe ouvrière québécoise. Cette dernière est écartelée entre ses intérêts de classe qui la rapprochent des camarades américains et canadiens et ses intérêts nationalistes, culturels, linguistiques et religieux qui la rapprochent de ses élites bourgeoises.

Dans ce sens, le cheminement d’Alfred Charpentier, futur président de la CTCC (l’ancêtre de la CSN) recoupe celui de plusieurs travailleurs canadiens-français catholiques de l’époque.

### Crise d’identité

Depuis 1907, Charpentier militait dans les Unions

internationale. Vers 1915, il commença à hésiter et, en 1916, il se “convertit” à la formule des syndicats nationaux et catholiques. Jusqu’à la première guerre, il croyait pouvoir concilier le fait d’être internationaliste sur le terrain syndical et nationaliste (sous l’influence de Henri Bourassa) sur le terrain politique. Mais à l’occasion de la guerre, il découvrit que les syndicats dit “internationaux” étaient dans les faits plus américains qu’internationaux et que, comme syndicaliste, il n’était pas si facile d’éviter de malmenier son identité à la fois canadienne-française et catholique. Lorsque le débat sur la langue prit de l’ampleur au Québec, il sentit monter en lui une sorte de tension puis de conflit entre la conscience nationaliste et la conscience de classe. Finalement, après un temps d’hésitation, la conscience nationaliste l’emporta sur la conscience de classe et Charpentier quitte les Unions Internationales pour adhérer aux syndicats nationaux:

“L’esprit de classe qui a

toujours été notre unique guide, écrivait-il, nous fait payer cher aujourd’hui, par l’atrophie de notre sentiment national et par notre servilité d’esprit à l’internationalisme américain, la confiance que nous avons mise en ce dernier depuis vingt-cinq ans. Nous avons donc le devoir de corriger, de réformer en nous cet esprit de classe. Il ne s’agit pas de l’étouffer complètement, c’est impossible, mais il s’agit de le “désinternationaliser” et de l’identifier avec l’esprit de patrie, esprit plus noble qui nous fera sentir que nous sommes aussi membres de la grande famille canadienne-française de cette province. Il importe donc, pour assurer notre propre survivance, de nous guider toujours, même dans le domaine social, par cet esprit de vrai patriotisme.”

### Tutelle bourgeoise sur les syndicats?

Peut-être Charpentier avait-il raison de s’interroger sur la pertinence, pour un travailleur canadien-français, d’un “esprit de classe” qui n’ac-

cepterait pas de faire ménage avec un “esprit de patrie”. Surtout lorsque l’esprit de classe en question était américain plus qu’international et entretenait des visées impérialistes à l’endroit du mouvement ouvrier québécois autant que canadien. Mais au moment où il s’apprêtait à “désinternationaliser” cet “esprit de classe”, au point de “l’identifier avec l’esprit de patrie” dont le contenu était défini par des gens comme Bourassa, Groulx, Papin-Archambault, etc. est-ce que Charpentier était suffisamment conscient du fait que cet esprit de patrie était lui-même imprégné de l’esprit de classe de la petite bourgeoisie traditionnelle, plus que de l’esprit de classe des travailleurs? Était-il conscient qu’au moment où il se jetait dans les bras de Henri Bourassa pour la lutte nationale, il était près de placer les organisations ouvrières à la remorque de la petite bourgeoisie, même pour la conduite de la lutte ouvrière? En acceptant de se laisser guider “même dans le domaine social, par cet esprit de vrai patriotisme”, Charpentier et les siens voyaient-ils que ceci, au niveau idéologique et politique, signifiait une mise en tutelle des syndicats?

(Source: les politiques sociales et les travailleurs de Michel Pelletier et Yves Baillancourt.)

## Baisse des prix des aliments

### La CLI n'y est pour rien

Entre novembre 1975 et mars 1976 l'indice des prix à la consommation n'a augmenté, au taux annuel, que de 5,3% comparativement à 10,4% les douze mois précédents. Ceci, bien sûr, grâce à la vigilance de la Commission Pépin. Vive la loi Trudeau.

Le service de la recherche de la CSN a observé le phénomène de plus près et considère que la Commission Pépin n'a pas à se glorifier de cette baisse des prix à la consommation. Dans le document qu'il remettait au conseil confédéral de la semaine dernière, le service de la recherche constate que si l'indice des prix à la consommation (IPC) a baissé, cela est dû à l'effondrement du prix des viandes et à la baisse importante du prix des légumes et des fruits importés. Cette chute est attribuable à la surproduction des animaux au Canada et aux récoltes extraordinaires enregistrées dans les pays tropicaux l'hiver dernier. De toute façon, les prix de ces aliments recommencent à grimper depuis quelques semaines. Bien plus! Les prix de ces denrées sont hors de la juridiction de la Commission Pépin. Tout le monde se souvient que dès le début de son mandat, la Commission Pépin a renoncé à contrôler ces prix. Elle est donc malvenue, aujourd'hui, pour s'approprier le crédit de cette baisse de l'IPC.

Souignons qu'entre-temps, les prix de l'habitation ont augmenté de 10,4% et que ceux des transports de 13,4% selon les chiffres de Statistique Canada. Voilà pour la "baisse" des prix.

## Les décisions de la CLI Selon le rapport de force

Pour ce qui est de la baisse des salaires, l'étude de la CSN constate que la Commission réduit les augmentations salariales qui dépassent ses indicateurs. Sur les 234 décisions rendues, 204 (87%) réduisent les revendications salariales de quelques points, si le rapport de force est favorable aux travailleurs concernés, ou de plusieurs points si le rapport de force leur est défavorable.

Par exemple, la Commission Pépin a décrété que les 750

mineurs de la Denison Mines d'Elliot Lake (Ontario) n'auraient droit qu'à 10,9% d'augmentation. Les mineurs sont sortis en grève pendant neuf jours et la Commission a jugé qu'une augmentation de 15,5% était fort raisonnable.

Les auteurs du document reconnaissent que l'idée de sortir en grève pour forcer la Commission à réviser ses décisions n'est pas valable pour tous les groupes. Ils estiment par contre qu'on doit rendre les lois C-73 et 64 inapplicables en forçant la Commission à accepter le maximum d'exceptions.

Le document note que "la loi C-73 ayant été votée principalement pour servir les intérêts des gros capitalistes, on se rend compte que ceux-ci ont beaucoup plus de poids auprès de la Commission qu'en ont les syndicats. Ainsi, quand l'employeur est convaincu qu'une décision défavorable de la Commission peut nuire à ses profits (à cause par exemple de la mauvaise humeur des travailleurs) il pourrait décider qu'il est de son propre intérêt de convaincre la Commission de ne pas réduire le règlement négocié. Mais c'est uniquement en augmentant le rapport de force des syndicats par des gestes concrets qui nuisent aux intérêts de la classe patronale que des exceptions seront accordées et que le contrôle des salaires sera rendu inopérable".

## Les gestes concrets

Au chapitre de ces gestes concrets, on se souvient que le conseil confédéral de l'hiver dernier a recommandé qu'il soit établi dans chaque conseil central un comité de lutte regroupant des représentants de syndicats pour appuyer les groupes aux prises avec les mesures Trudeau. Dans certaines régions, ces comités, qui sont en réalité des comités de stratégie régionaux élargis, fonctionnent tels que préconisé: ils réu-

nissent régulièrement des représentants des syndicats des deux secteurs et mettent en marche des appuis particuliers pour des groupes en lutte. Si tous les comités d'action du front commun étaient ainsi élargis pour assurer une participation de tous les syndicats du secteur privé, ces comités pourraient continuer à fonctionner dans leur rôle de comité de lutte contre les mesures Trudeau, même a-

près qu'une convention soit signée dans le secteur public.

Toujours au chapitre des gestes concrets, l'étude de la CSN rappelle l'"opération surveillance des prix" mise en marche par le service de la consommation: effectuer un relevé dans les 22 régions, des prix d'une liste spécifique de produits vendus par les chaînes d'alimentation, à toutes les deux semaines. Un

tel relevé effectué en permanence permettra au mouvement d'avoir en main les moyens de dénoncer l'augmentation des prix dans chaque région. Ces informations fourniront une alternative à l'indice général publié par Statistique-Canada. Une telle surveillance des prix se fait à Joliette, Sorel, Thetford-Mines, Drummondville, Québec et Sherbrooke.

## Au congrès du CCSNM

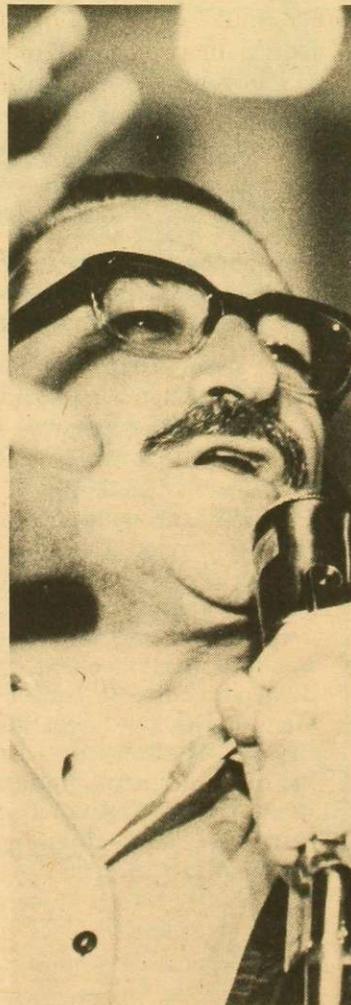
# Les partisans de la régionalisation l'emportent à 85 pour cent

C'est dans une proportion de 85% que les 300 délégués du Conseil central de Montréal réunis en congrès se sont prononcés en faveur de la régionalisation du territoire. Cette importante question a accaparé beaucoup de l'énergie des délégués autant en atelier qu'en assemblée générale. Et c'est même autour d'elle que s'est jouée l'élection de l'exécutif.

En effet, deux équipes dé-

fendaient des conceptions différentes du syndicalisme. La première, groupée autour de Michel Chartrand, président du Conseil central depuis dix ans, proposait un fractionnement du territoire et une décentralisation des structures afin de faciliter et d'encourager le militantisme à la base. Les tenants de cette position veulent rapprocher des travailleurs les centres de réflexion, de décision et d'action afin de mener les luttes avec plus d'efficacité.

- Reprendre la publication du journal "Le travail de Montréal"
- Développer chez les travailleurs la conscience de la nécessité de mettre sur pied un véritable parti de la classe ouvrière.
- Intensifier la mise sur pied des comités de sécurité et d'hygiène dans les entreprises
- Mettre en branle un mouvement pour aider les travailleurs bas-salariés.



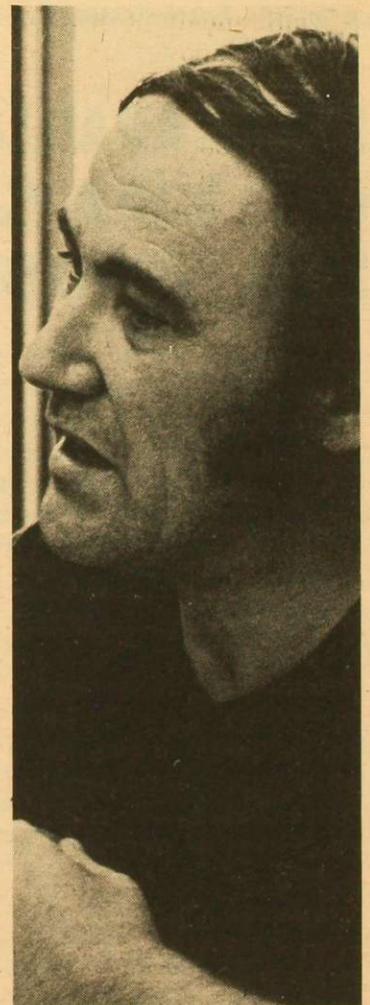
Michel Chartrand: décentraliser les structures pour encourager le militantisme à la base.

La deuxième équipe, groupée autour de Jacques Beaudoin, président du Transport de Montréal (CTCUM, employés de garage) prétendait au contraire que la régionalisation provoquerait une dispersion des énergies. Ce groupe était d'avis que ce n'était pas d'une réforme des structures que le Conseil central avait besoin mais d'une nouvelle direction, plus centralisée. La volonté des délégués est maintenant clarifiée.

### Grève générale unitaire

Le Conseil central de Montréal a donné son appui entier à la lutte du Front commun et s'est engagé à participer à la campagne d'information et de mobilisation du secteur privé à cette lutte. Il propose de plus la grève générale unitaire des trois centrales (secteur public et privé) partout au Québec. Revenant sur cette idée d'unité, les congressistes encouragent la mise sur pied d'une assemblée des instances décisionnelles des trois centrales à Montréal.

Enfin les congressistes ont décidé de:



Jacques Beaudoin: la régionalisation entraînerait une dispersion de nos énergies. (Photos Jean-Claude Champagne)

Le Travail  
publié par la **CCN**  
produit par le service  
de l'information  
Coordonnateur: Pierre Julien  
1001 rue Saint-Denis  
Montréal  
842-3181  
Lithographié par Journal Offset Inc.  
254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent  
Vol. 51  
no. 3



# Le front commun attaque par tous les côtés

Si le gouvernement veut la guerre, il l'aura. C'est à lui qu'appartient maintenant l'initiative. Les 750 délégués au conseil d'orientation, qui s'est réuni la fin de semaine dernière, ont rejeté d'une façon nette les offres gouvernementales et les a qualifiées de totalement inacceptables, tant pour le secteur des affaires sociales que pour celui de l'éducation.

Si l'état-patron ne fait pas de nouvelles offres dans le courant de cette semaine, les

délégués tenteront de se procurer un vote de grève générale illimitée d'ici le 28 mai. Si le vote est favorable, cette grève pourra être déclenchée dans la semaine qui suivra le 28. Cette décision concerne le secteur des affaires sociales de la CSN et de la FTQ.

Quant aux camarades de la CEQ, privés maintenant de ce moyen de pression ultime en raison de la fin de l'année scolaire, ils appuieront ceux qui sont au feu par différen-

tes tactiques de harcèlement orchestrées par le comité de coordination du Front commun. Ils reprendront le combat au début de la prochaine année scolaire, appuyés possiblement par le secteur des affaires sociales.

Comme le soulignait un porte-parole de la CEQ: "Le front commun attaque par tous les côtés". De plus, il est possible que les travailleurs canadiens réussissent à faire l'unité contre la loi Trudeau sur le gel des sa-

lares et sortent en grève limitée, peut-être même illimitée.

Entretiens, l'armée prend

ses quartiers à Montréal... officiellement pour assurer la sécurité de ceux qui auront les moyens d'aller aux Jeux.

## TRICOFIL

**IL FAUT DONNER  
AUX OUVRIERS  
\$400,000,  
POUR QUE TRICOFIL  
NOUS APPARTIENNE**

**ADRESSER VOS DONNS À:  
CAMPAGNE TRICOFIL  
ST-JÉRÔME**  
ou dans toutes les succursales des Caisses Populaires, des Caisses d'Économie et de la Banque de Nouvelle-Écosse (dépôts en fiducie)

## Grève générale d'un océan à l'autre?

Même si seulement 60% des 260,000 syndiqués de la FTQ se sont prononcés en faveur d'une grève générale illimitée au Québec, les 20,000 syndiqués de cette centrale appartenant au secteur public se sont joints à la proposition du Front commun d'aller chercher un mandat de grève pour le 28 mai.

Ces derniers auraient évidemment préféré que leurs camarades du secteur privé les appuient massivement. Mais il n'est pas exclu que si le mot d'ordre vient du Congrès du Travail du Canada, lequel est réuni en congrès à Québec pour toute la semaine, le secteur privé FTQ s'enligne dans le mouvement de grève. Le CTC étudie en effet la possibilité d'un débrayage général à travers le Canada pour protester contre la loi C-73.

Si cette résolution est acceptée, elle aura pour effet, par ricochet, d'appuyer les travailleurs du Front commun étant donné que c'est le pendant québécois de la loi C-73, c'est-à-dire la loi 64, qui limite les salaires de ces travailleurs.

## LES TRAVAILLEURS DE LA CÔTE NORD "S'EMPARENT" D'UN TERRITOIRE "CLUBBÉ"

Après cinq ans de lutte contre la compagnie Domtar, le gouvernement, la police et les tribunaux, les travailleurs de la Côte-Nord ont réussi à libérer les trois rivières à saumon de Baie Trinité. Il s'agit du premier club privé de chasse et pêche démembré et rendu accessible à toute la population. Cette victoire est d'autant plus significative que le gouvernement avait mis en veilleuse le projet de démembrement des clubs privés qu'il avait été forcé d'élaborer sous la pression populaire.

### Pour un dollar

Les travailleurs de la région ont formé une société d'aménagement qui a obtenu, pour un dollar, les droits de propriété sur les camps de la compagnie Domtar de même que sur la station de pisciculture. Cette société a également obtenu une subvention de \$230,000 du ministère des terres et forêts pour mettre le territoire en valeur. "Le Québec, on va l'avoir morceau par morceau", a déclaré Louis-Arthur Gauthier, un des artisans de la libération de ce territoire et responsable de l'information et de l'action politique au conseil central de la Côte-Nord. La CSN a participé financièrement et physiquement à cette libération, et invite les travailleurs à en profiter pendant leurs vacances.

## Malgré les injonctions

# Les travailleurs de l'hôpital d'Arthabaska tiennent bon



Une bonne bière après un match. Un match judiciaire. Après chaque comparution devant les tribunaux, les travailleurs et les travailleuses de l'hôpital d'Arthabaska se tapent un gueuleton. (Photo Guy Martel)

C'est dans une proportion de 96,5% que les travailleurs et les travailleuses de l'hôpital d'Arthabaska refusaient de signer le protocole de retour au travail proposé par la direction, le 20 avril dernier.

Peu après, un tribunal leur ordonnait de rentrer au travail. Décision de l'assemblée générale: on défie toutes injonctions et toutes lois spéciales. La filière judiciaire suit son cours et des accusations d'outrage au tribunal sont portés contre des officiers du syndicat et contre le conseiller syndical Pierre Genest. Les syndiqués ne se laissent pas démontés. Au contraire, ils renforcent leur action. La partie patronale fait alors des pressions sur l'appareil judiciaire pour qu'il retire les accusations contre les officiers syndicaux. Celle contre Pierre Genest est maintenue. La sentence a été rendue la semaine dernière: \$1,000 d'amende.

La direction de l'hôpital propose un autre protocole de retour au travail. L'assemblée générale le trouve aussi inacceptable que le précédent et décide de rester dehors le temps qu'il faudra.

### Hôtel-Dieu de Sorel

Les travailleurs et les travailleuses de

l'Hôtel-Dieu de Sorel, eux, ont accepté le protocole soumis par la partie patronale. Et pour cause! Ce protocole stipule que l'employeur s'engage à n'entreprendre aucune mesure disciplinaire quelle qu'elle soit à l'endroit de quiconque aurait participé de loin ou de près, directement ou indirectement au conflit de travail qui a duré du 5 avril au 10 mai. Bien plus, toutes les plaintes déposées par l'hôpital auprès du ministre du travail en vertu de la loi 253 à la suite de l'arrêt de travail du 28 janvier, sont retirées.

Quant au régime conventionnel de vacances, les syndiqués y ont droit tout comme s'il n'y avait pas eu de conflit.

Enfin l'hôpital s'engage à n'entreprendre aucune procédure, légale ou autre, contre quiconque et à retirer toutes procédures, quelles qu'elles soient dans le cadre de la campagne de négociation et ce jusqu'à la date de la signature de la convention.

### Christ-Roi de Verdun

C'est un règlement à peu près comparable qu'ont signé les syndiqués de l'hôpital Christ-Roi de Verdun.